

**« MAIS », ENTRE FIGURE DE LANGUE ET FIGURE DE PENSÉE DANS LE DISCOURS
D'EMMANUEL MACRON**

**"MAIS," BETWEEN FIGURE OF SPEECH AND FIGURE OF THOUGHT IN EMMANUEL
MACRON'S DISCOURSE**

Kheira DJERADI

Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, Algérie

djeradi.kheira@univ-oran2.dz

Résumé

Cet article se concentre sur les figures de langue et les figures de pensée ponctuées par l'emploi du connecteur d'opposition « mais » dans les interventions d'Emmanuel Macron lors du débat de l'entre-deux-tours des élections présidentielles de 2022 face à Marine Le Pen. En effet, par le déploiement récurrent de ce connecteur, le candidat a tenté d'assurer l'effet de persuasion, de clarté, de nuance et surtout, de concessions dans le processus de l'argumentation. Cependant, la perception et l'interprétation de cette récursivité par les électeurs peut varier et risque d'entraîner d'autres incidences, telles que la manipulation ou la partialité. Pour circonscrire cet état des lieux, nous nous proposons d'adopter l'approche pragmatique conative. Elle mettra en lumière l'efficacité des figures de langue dans la communication et leur rôle dans la persuasion et la création de sens. Elle offre une compréhension plus approfondie de la rhétorique en la plaçant au centre des interactions.

Mots-clés : communication politique, figures de langue, figure de pensée, concessions, interaction

Abstract

This article focuses on the language figures and thought figures punctuated by the use of the opposition connector «mais» in the interventions of Emmanuel Macron during the inter-round debate of the 2022 presidential elections against Marine Le Pen. Indeed, by the recurrent deployment of this connector, the candidate tried to ensure the effect of persuasion, clarity, nuance and above all, concessions in the process of argumentation. However, the perception and interpretation of recursion by voters can vary and may lead to other impacts, such as manipulation or bias. To limit this state of affairs, we propose to adopt the pragmatic conative approach. It will highlight the effectiveness of language figures in communication and their role in persuasion and meaning creation. It offers a deeper understanding of rhetoric by placing it at the centre of interactions.

Keywords : political communication, figures of speech, figures of thought, concessions, interaction

De nos jours, la politique est de plus en plus perçue comme une activité de communication publique, notamment dans ses aspects les plus remarquables. Cette perspective va au-delà de la simple constatation de l'importance croissante des techniques de communication dans la vie publique contemporaine. Elle implique plutôt une reconnaissance plus profonde de la nature intrinsèquement "communicationnelle" de l'action politique, qui est principalement conçue comme une opération discursive visant à influencer les relations sociales de manière persuasive.

La communication politique est une relation sociale qui peut être assimilée à l'influence, mais a une influence d'abord voulue et ensuite tournée vers l'action ou encore vers l'absence d'action, c'est-à-dire l'omission. Il s'agit toujours d'une intervention intentionnelle dans le comportement éventuel du récepteur (Belanger : 1995)

Le débat électoral est indéniablement l'une des formes de discours politique où la dimension communicationnelle est particulièrement manifeste. Ce face-à-face entre les politiciens, est une interaction alambiquée de relations visant à convaincre les électeurs de soutenir l'un ou l'autre candidat en lice. C'est un véritable « duel » où les opposants s'efforcent à la fois de faire prévaloir leurs propres arguments et de discréditer ceux de leur adversaire (Gauthier, 1990 : 114). Cependant, la diffusion des idées dépend en grande partie de leur expression : une idée bien présentée et solidement défendue propagera davantage d'adhérents qu'une idée supérieure mal exposée et insuffisamment défendue. Ainsi, la formulation et l'exposition de la pensée politique donnent lieu à une argumentation basée sur les idées, également appelée « argumentation idéelle » (Gauthier, 1990 : 116). Cet article examine cet aspect du discours en ciblant l'usage des connecteurs d'opposition par Emmanuel Macron lors du débat de l'entre-deux tours des élections présidentielles de 2022. Il évalue Les connecteurs d'opposition en tant que figures de langue, qui créent des contrastes reflétant des modes de pensée distincts. En réalité, ce qui a captivé notre attention, c'est la manière habile et frénétique dont ce candidat a déployé les contrastes par le biais du « mais » afin de mettre en évidence les différences entre ses idées et celles de son adversaire Marine Le Pen et souligner les avantages de sa vision politique par rapport aux conséquences négatives supposées d'une approche alternative. Ce repérage nous a amenés à nous interroger sur les écueils et les limites inhérentes à l'utilisation des figures de langue et de pensée, en l'occurrence, l'opposition et la concession. Dans quelle mesure peuvent-elles être efficaces pour exprimer des idées de manière persuasive ? Font-elles l'objet d'une stratégie potentiellement manipulatrice ? Comment ces figures de langue peuvent-elles être perçues différemment selon les interlocuteurs et quelles sont les implications pour le débat démocratique et la prise de décision éclairée ?

Afin d'explorer ces questions, nous feront appel à la pragmatique conative pour examiner les aspects persuasifs, directifs et influents de la communication verbale, mettant ainsi en évidence l'importance de l'intention communicative et de l'effet sur le destinataire. Pour ce faire, nous adopterons une approche lexicométrique afin de mesurer la fréquence de l'utilisation de ce connecteur d'opposition en tant que figure langue pertinente dans le discours

d'E. Macron. Cette approche quantitative et qualitative nous permettra d'analyser et d'interpréter les résultats de manière plus précise et rigoureuse.

1. PRESENTATION DU CORPUS ET LEXICOMETRIE

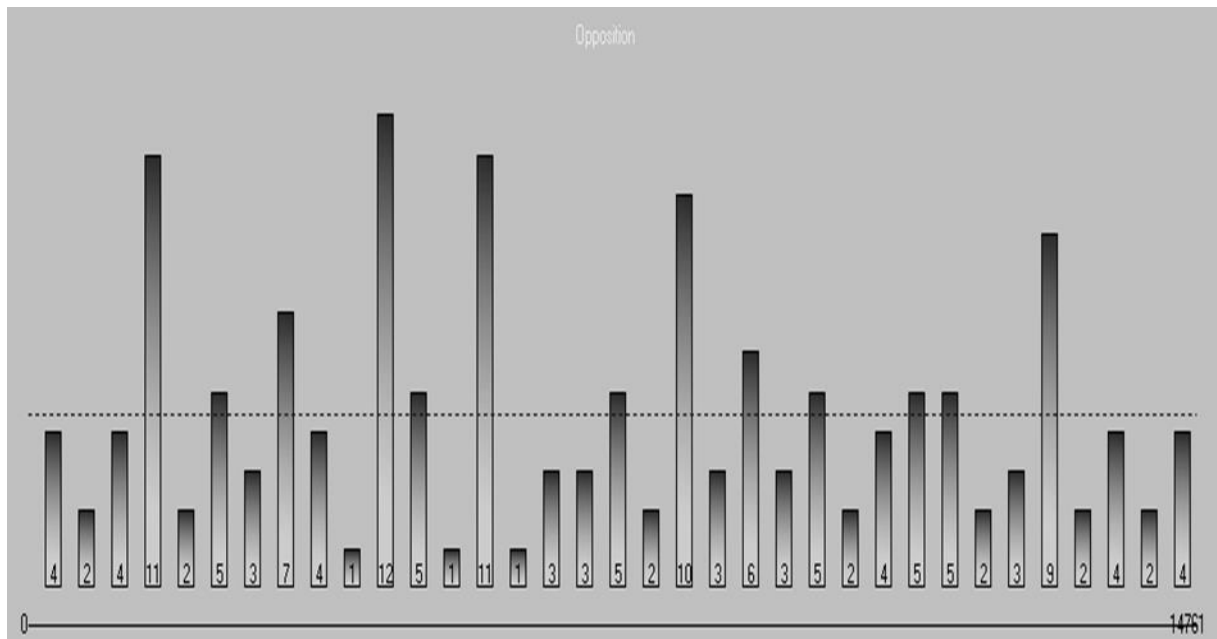
Le mercredi 20 avril à 21h, les chaînes françaises France 2 et TF1 ont diffusé en direct L'événement présidentiel 2022 : "Les urgences françaises". À quatre jours du second tour de l'élection présidentielle, Marine Le Pen et Emmanuel Macron ont répondu aux questions de Lea Salamé et Gilles Bouleau. Les deux finalistes se sont rencontrés lors d'un débat télévisé ultime d'une durée de deux heures et demie. Près de 16,5 millions de téléspectateurs ont suivi ce débat de l'entre-deux-tours, ce qui souligne l'importance pour chacun des candidats de tenter autant d'efforts à démonter son adversaire afin de séduire les électeurs.

Le débat a couvert huit thèmes importants. Suite à un tirage au sort, le premier thème évoqué a été « le pouvoir d'achat », qui préoccupe l'ensemble des Français. Les orateurs ont également eu l'opportunité de présenter leur vision concernant « la politique internationale », « le modèle social (retraite, santé) », « le climat », « la compétitivité économique du pays », « la jeunesse », « la sécurité », « l'immigration » et enfin, « les institutions ». Il a été caractérisé par une argumentation solide et par la manière astucieuse dont Emmanuel Macron a déployé les contrastes dans son discours. Il a systématiquement utilisé des connecteurs d'opposition « mais ». En effet, ce dernier faisait immersion à chaque séquence argumentative. L'objectif était de mettre en évidence les différences entre sa vision politique et celle de son antagoniste en contraste avec les conséquences supposées négatives de l'approche de Marine Le Pen. Afin de vérifier ce fait discursif frappant, il était essentiel pour nous d'adopter l'approche quantitative. C'est la raison pour laquelle nous avons mis à notre profit le logiciel lexicométrique Tropes*. De ce fait, le décompte du connecteur d'opposition *mais* ainsi que son déploiement et sa fréquence à travers le discours ont été facilités. Nous présentons son schéma linguistique à l'aide de graphiques et discuterons des résultats dans la suite du travail. Il est à souligner qu'il était indispensable pour nous, avant d'effectuer cette analyse, de transcrire la vidéo afin de construire notre base de données. Une fois le texte intégré dans la plateforme sous le format (Txt), celle-ci a immédiatement identifié le type de texte comme « argumentatif », avec une prise en charge de l'énonciation par le pronom « je ». Le texte a ensuite été fragmenté en 19 épisodes, permettant de repérer 115 propositions remarquables qui résument les parties les plus caractéristiques du discours.

En utilisant la fonctionnalité « catégories fréquentes », nous avons retenu un total de 2844 unités linguistiques incluant les déictiques personnels et temporels, les connecteurs de cause, de négation et d'opposition, les verbes déclaratifs et performatifs, ainsi que les adjectifs numériques. Les connecteurs d'opposition se sont avérés particulièrement présents après ceux de la cause et de la négation, avec un chiffre de 155 occurrences, représentant un pourcentage de 15,8 %. Parmi ces 155 occurrences qui justifient l'opposition, le connecteur *mais* compte 131 occurrences indiquant ainsi, sa prédominance textuelle. Ces chiffres sont illustrés par les graphiques ci-dessous.

* Tropes V8, 5 Français. Tropes est un logiciel d'analyse sémantique de textes utilisé par de nombreux professionnels

Graphique 1 : Histogramme représentant la répartition et la fréquence des occurrences du *mais* à travers le texte.



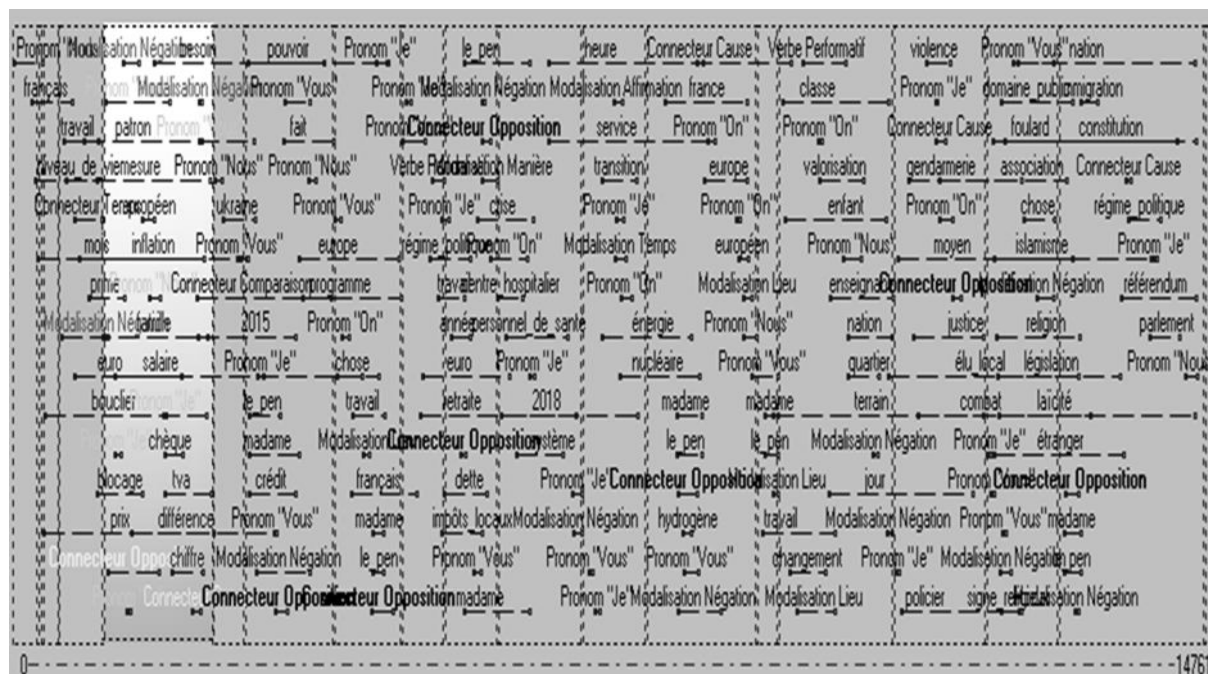
Lecture du graphique

Cet histogramme représente la répartition des occurrences du *mais*. Il a été généré en divisant le texte, qui compte 14 761 unités lexicales, en 35 segments distincts. Un logiciel a calculé la fréquence d'apparition de ce mot dans chaque segment. Les barres verticales de l'histogramme sont disposées dans l'ordre chronologique, couvrant la totalité du texte, du début à la fin. Une ligne en pointillés horizontaux marque la taille moyenne des barres de l'histogramme, permettant ainsi de visualiser les variations.

Par exemple, le premier segment contient 4 occurrences du *mais*, le deuxième en contient 2, et le onzième en contient 12, ce dernier affichant la fréquence la plus élevée. En moyenne, il y a 5 occurrences réparties sur l'ensemble du texte, ce qui suggère une répartition relativement homogène du *mais* dans le texte.

Ce constat est étayé par le graphique suivant, qui met en évidence l'utilisation intermittente du *mais* au sein des séquences argumentatives tout au long du texte. La zone blanche représente une de ces séquences d'utilisation, parmi d'autres que nous détaillerons lors de l'analyse approfondie.

Graphique 2 : Représentation du taux de fréquence du *mais* en rafales dans les épisodes



Lecture du graphique

Pour expliquer ce deuxième graphique ; chaque rafale est affichée sous la forme d'une ligne pointillée horizontale indiquant son étendue, c'est-à-dire sa longueur et sa position par rapport au texte. Comme dans le graphique 1 de répartition, l'ordre chronologique est représenté sur l'axe horizontal du début (à gauche) à la fin du texte (à droite). Les rafales sont affichées de haut en bas et de gauche à droite, en fonction de leur ordre d'arrivée dans le texte. Lorsque le bas de l'écran est atteint, le logiciel effectue un balayage en zigzag pour afficher le plus d'informations possible. Les épisodes sont affichés sur le même graphique de gauche à droite dans l'ordre chronologique sous la forme d'un grand cadre en pointillés. On constate alors la répartition et l'étendue des connecteurs d'opposition du début à la fin du texte.

L'analyse des séquences d'utilisation intensive et des occurrences du *mais* à partir de ces données générées par le logiciel nous permet de dégager les priorités des parties prenantes, ce qui ne serait pas évident avec une simple lecture du texte. Toutes ces représentations graphiques nous serviront dans le procédé de l'analyse et de l'interprétation du taux de fréquence des occurrences du *mais*. Avant d'aborder cette analyse, nous explorons également le concept de contraste et son apparition dans le discours de Macron. Il convient de souligner que l'analyse et l'interprétation de ces observations sera développée dans les sections subséquentes de cet article.

2. LES CONTRASTES DANS LE DISCOURS D'EMMANUEL MACRON

Dans le domaine de la rhétorique politique, l'utilisation des contrastes est une stratégie persuasive puissante. Elle joue un rôle significatif dans le débat politique en mettant en évidence les différences entre les positions des différents acteurs. Les politiciens font souvent appel à ce procédé linguistique pour mettre en avant les avantages de leurs idées par rapport à ceux de leurs adversaires.

Ces contrastes peuvent prendre différentes formes, comme des oppositions idéologiques, des divergences de politiques publiques ou des différences de vision sur des enjeux spécifiques. En soulignant les choix politiques, les valeurs et les orientations des protagonistes, ils constituent un outil puissant pour persuader et convaincre les électeurs. Toutefois, l'utilisation des contrastes peut également être sujette à la manipulation et à la simplification excessive de la réalité complexe. Il est donc essentiel pour les électeurs de faire preuve de discernement et de prendre en compte la diversité des opinions et des perspectives présentes dans le débat politique. Les contrastes sont un élément crucial du débat politique, contribuant à la confrontation des idées, à l'enrichissement du dialogue démocratique et à la prise de décision éclairée, sans pour autant tomber dans le piège de la contradiction. Car le débat se présente sous forme de dialogue considéré comme un réseau d'engagement social et d'arguments que les protagonistes doivent gérer de manière appropriée afin de maintenir la cohérence de leurs conversations (Bentahar, 2003). Dans ce contexte, l'utilisation efficace de dispositifs linguistiques tels que les connecteurs d'opposition en tant que connecteurs d'argumentation peut avoir un impact significatif sur la transmission de messages spécifiques et d'arguments. Leur analyse met l'accent sur la fonction à cette classe de mots, la connexion qu'ils établissent entre leur contexte linguistique gauche de l'énoncé auquel ils sont attachés et cet énoncé lui-même (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 128).

Comme évoqué supra, l'un des connecteurs d'opposition les plus couramment utilisés dans le discours d'Emanuel Macron est *mais*. L'utilisation stratégique de ce composant linguistique a rendu compte de sa capacité à reconnaître et à aborder les contre-arguments, offrant ainsi une vue plus complète et équilibrée des problèmes en question. Ci-dessous un exemple de contraste à titre d'illustration :

(1) « L'inflation est en train de se diffuser, ***mais*** la France l'a mieux maîtrisée que nombre de ses voisins. »

Le *mais* est utilisé ici pour mettre en évidence une opposition ou une différence entre ces deux idées, soulignant ainsi la gestion relative de l'inflation par la France par rapport à ses voisins.

Ducrot fait la distinction entre le raisonnement et l'argumentation, en les situant dans deux ordres distincts. Selon lui, le premier relève de l'ordre de la logique, où l'enchaînement des énoncés est basé sur les propositions qu'ils véhiculent et sur ce qu'ils expriment ou présupposent du monde réel. Le second décrit en revanche, l'argumentation comme un « discours » qui diffère du raisonnement. Dans l'argumentation, l'enchaînement des présentés à une origine interne, il est fondé sur la nature même de l'énoncé, c'est-à-dire son sens, et non

pas sur l'état du monde réel auquel il se référer. En d'autres termes, l'argumentation se concentre davantage sur la cohérence interne et la structure du discours lui-même :

... Raisonnement et argumentation relèvent de deux ordres tout à fait différents, l'ordre de ce qu'on appelle habituellement "logique", et l'ordre de ce que j'appellerai "discours" [...] dans un raisonnement, l'enchaînement des énoncés n'est pas fondé sur les énoncés eux-mêmes, mais sur les propositions véhiculées par eux, sur ce qu'ils disent ou supposent du monde. La situation est tout à fait différente quand il s'agit d'un discours. Là, l'enchaînement des énoncés a une origine interne, il est fondé sur la nature même de l'énoncé, ou, si l'on préfère, sur son sens, et non pas sur l'état du monde auquel il renvoie (Ducrot, 1967 : 10-11)

Ainsi dans (1), Nous pouvons dire que lorsque Macron en tant que locuteur, place deux énoncés, *p* et *p'*, dans la « classe argumentative » déterminée par un énoncé *r*, cela signifie qu'il les considère tous les deux comme des arguments en faveur de *r*.

(*p*) → « L'inflation est en train de se diffuser »

mais

(*p'*) → la France l'a mieux maîtrisée que nombre de ses voisins.»

(*p*) désigne une première catégorie d'arguments concernant l'établissement et la propagation de l'inflation en France et dans les pays voisins, tandis que (*p'*) représente une deuxième catégorie d'arguments liés à une conclusion. Ces distinctions d'intensité distinguent l'argumentation des implications logiques qui ne les connaissent pas. Une classe argumentative est donc entièrement dépendante d'une conclusion spécifique et d'un locuteur ayant des déterminants idéologiques et sociaux. Certaines de ces classes argumentatives présentent une hiérarchie entre leurs éléments, que Ducrot qualifie d'« échelles argumentatives » (Habert: 1982). Par voie de conséquence, la valeur argumentative de cet énoncé *r* est déterminée la présence du connecteur sémantique *mais*. Il articule des contenus argumentatifs qui ont le statut de présupposés. Ainsi, si on décompose « L'inflation est en train de se diffuser mais La France l'a mieux maîtrisé que nombre de ses voisins » en posé, « L'inflation est présente depuis une bonne période » comme présupposé,

Ou encore plus loin dans le texte où il répond à la question relative à hypothèse du « travail à 63 ans par l'opposition à la complexité du sujet de la retraite qui touche les vies des français » et le fait qu'il y ait « des tas de sujets de négociation ». Entre « le maintien des mêmes règles pour les fonctionnaires et les salariés du privé, contrairement à la grande réforme précédemment envisagée ». Entre « les régimes spécifiques pour les travailleurs handicapés et exposés à l'amiante qui ne changeront pas, et la nécessité de négocier un mécanisme de carrière longue ». Entre « la demande de travailler un peu plus longtemps pour ceux qui ont commencé à travailler avant 20 ans et la nécessité de définir le bon seuil sans aller jusqu'à 63, 64 ou 65 ans ».

Le déploiement du *mais* permet ainsi de souligner les divergences, les nuances et les points de tension dans le discours, offrant ainsi une vision plus complète et équilibrée des différents aspects abordés.

3. LES OPPOSITIONS ET/OU CONCESSIONS

Notre objectif principal dans cette étude est de montrer que le connecteur *mais* est représenté comme un instrument linguistique systématique pour E. Macron, lui permettant d'exprimer ses véritables pensées et intentions communicatives. Pour appréhender la relation entre langue/parole et pensée, « La pensée se compose d'idées, et l'expression de la pensée par la parole se compose de mots » (Fantanier, 1977 : 41). Ainsi, lorsque Macron désire exprimer ses pensées par la parole, il utilise des mots comme outils. C'est dans ce cadre que le connecteur d'opposition *mais* revêt une importance particulière pour ce candidat. Les données obtenues suite à la démarche lexicométrique vers lesquelles nous nous tournons, viennent confirmer cette assertion. C'est pourquoi, en explorant le corpus, nous pourrions dévoiler les dimensions pragmatiques et phatiques du connecteur *mais*. Ce dernier joue un rôle distinctif dans l'expression des idées et des relations logiques. Il peut avoir plusieurs valeurs et propriétés. Il est souvent utilisé pour introduire une opposition ou une contradiction entre des éléments, des idées ou des propositions. Il met en évidence la différence entre ces informations contrastantes, connexion adversative (Mosegaard, 2008). Il peut indiquer une limitation, une restriction ou une condition qui modifie ou restreint une affirmation précédente. De plus, il peut exprimer une concession en admettant un fait ou une circonstance contraire à ce qui était attendu ou souhaité (Dubois, 2002 : 254-256). Le connecteur *mais* peut également servir à introduire une nouvelle idée ou à marquer une transition dans un discours ou un texte. Dans un contexte plus informel, il peut être utilisé pour atténuer une déclaration ou adoucir son impact potentiellement négatif (Béguelin, 2022). Il est important de noter que la signification précise du connecteur *mais* peut varier en fonction du contexte et de l'intention de l'orateur. Son utilisation contribue à clarifier, nuancer ou renforcer le discours en établissant des relations logiques entre les idées présentées comme dans : « Nous sommes en désaccord total avec cette politique économique. Elle favorise les riches *mais* n'apporte pas de bénéfices concrets aux classes moyennes et défavorisées. ». Ou encore dans : « Le gouvernement prétend lutter contre la corruption, *mais* les scandales politiques continuent d'éclater, révélant un manque de transparence et d'intégrité. »

Ces exemples illustrent des positions opposées entre différentes parties ou acteurs politiques, mettant en évidence des divergences d'opinion et des désaccords sur des questions spécifiques. « Un débat électoral représente une forme d'affrontement similaire à la guerre » (Gautier, 1990 : 12).

Quant à la concession, elle concerne des idées qui sont normalement en opposition mais qui sont liées les unes aux autres. Elle met de côté un fait considéré comme accessoire ou secondaire afin de mettre en évidence le fait essentiel ou principal. Elle sert à apporter une nuance de l'opposition présente dans le discours. Les choix de conjonction et de mode varient en fonction de la nuance exprimée (Grevisse, 1988 : 1667).

Il convient de noter que, même si cela n'est pas toujours exprimé explicitement, la concession peut être utilisée de manière stratégique pour réduire ou anticiper l'impact d'un éventuel contre-argument. Cela offre un renforcement de l'argument principal et appuie davantage la position de l'argumentateur, comme dans :

(2) « Nous croyons en une économie de marché, **mais** nous devons également protéger les plus vulnérables et réduire les inégalités. »

Dans (2), il y a une concession faite à l'idée de l'économie de marché en reconnaissant la nécessité de protéger les plus vulnérables et de réduire les inégalités.

(3) « Le gouvernement propose des mesures de réduction des dépenses publiques, **mais** nous ne pouvons pas compromettre les services essentiels tels que l'éducation et les soins de santé. »

Cette déclaration reconnaît l'idée de réduire les dépenses publiques tout en concédant qu'il ne faut pas mettre en péril les services essentiels.

(4) « La sécurité est une priorité, **mais** nous devons également respecter les droits fondamentaux et les libertés individuelles. »

Cette déclaration concède que la sécurité est importante, mais souligne également la nécessité de respecter les droits fondamentaux et les libertés individuelles.

Pour ce qui est de la dialectique figure de langue et figure de pensée, le concept « figure » selon Fantanier, a été introduit par Quintilien au premier siècle dans son ouvrage "*Institution oratoire*", où il fait une distinction entre les figures de mots, qui concernent la structure interne des mots (microstructurale), et les figures de pensée, qui concernent la structure globale du discours (macrostructurale). Elle a été maintenue à travers les siècles. Initialement, les figures étaient utilisées pour orner et persuader un public lors de discours politiques. Elles étaient liées à l'*elocutio*[†], qui est l'art de bien organiser les arguments pour toucher et convaincre. Après Quintilien, les figures sont considérées comme faisant partie de l'art de bien s'exprimer.

Les figures du discours sont les traits, les formes ou les tours plus ou moins remarquables et d'un effet plus ou moins heureux, par lesquels le discours, dans l'expression des idées, des pensées ou des sentiments, s'éloigne plus ou moins de ce qui en eût été l'expression simple et commune (Fontanier, 1977 : 64)

En somme la figure de langue et la figure de pensée sont des concepts distincts utilisés dans l'analyse linguistique et la rhétorique pour décrire différentes manifestations de l'expression et de la pensée. Le connecteur *mais* peut être utilisé dans ces deux contextes. En tant que figure de langue, il est souvent utilisé comme une conjonction de coordination qui introduit une opposition, une contradiction ou un contraste entre deux éléments dans une phrase. En tant que figure de pensée, il peut être utilisé pour exprimer une concession ou une limitation dans le raisonnement. Il permet d'introduire une idée qui semble contredire ou nuancer la pensée précédente.

[†] Le terme "*elocutio*" est un concept issu de la rhétorique classique. Il fait référence à la partie du discours qui concerne le style et la façon dont les idées sont exprimées verbalement. L'*elocutio* englobe l'utilisation des figures de style, des choix de mots, de la syntaxe et de la rhétorique pour communiquer efficacement un message. En d'autres termes, il s'agit de la manière dont on organise et présente son discours pour susciter l'intérêt et persuader l'auditoire.

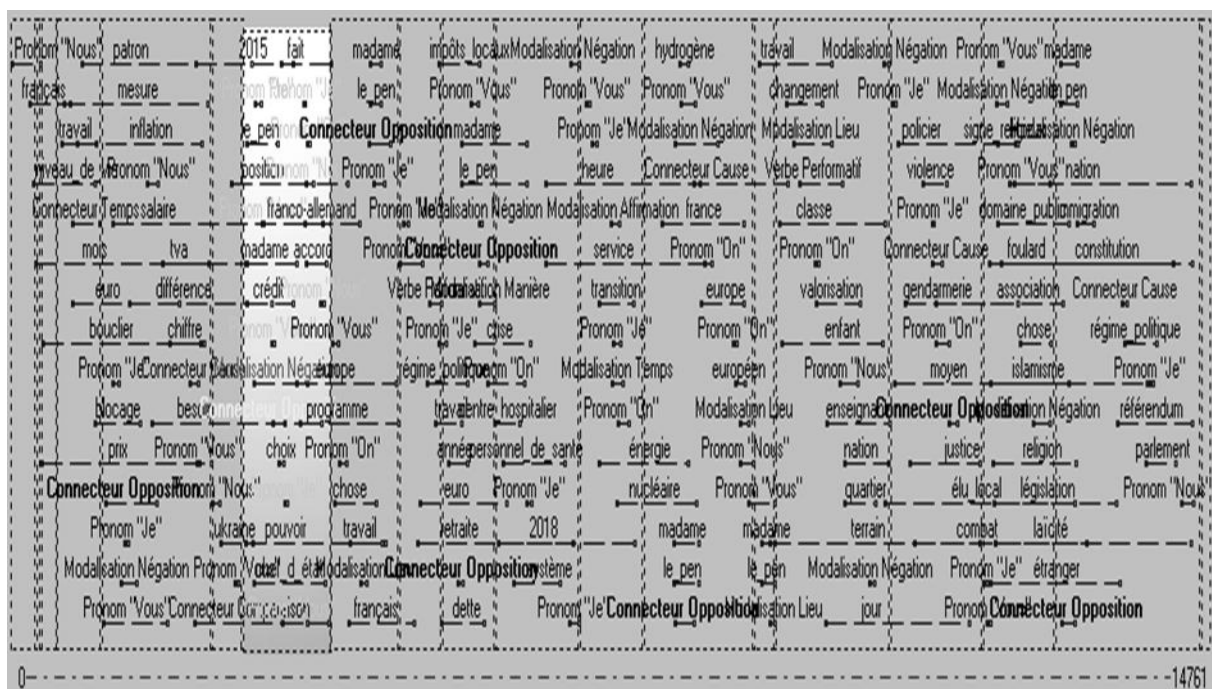
Il est aussi question des différentes stratégies utilisées par un orateur pour rendre son discours plus engageant et captivant pour les auditeurs. Au lieu de transmettre simplement une information de manière directe, l'orateur joue sur différents éléments pour susciter l'intérêt et l'implication du public.

L'une de ces stratégies est l'utilisation de la collaboration des auditeurs. L'orateur peut s'interrompre dans son discours, empêché aux autres le soin de conclure, ce qui crée un sentiment de participation et d'interaction. Il peut également surprendre le public en concluant son discours d'une manière inattendue, qui ne semble pas être proposée par le début du discours. Cette technique a pour effet de capter l'attention des auditeurs et de susciter leur intérêt pour la suite du discours.

Avec les figures de pensée, l'orateur, au lieu de dire quelque chose au juge, feint de parler à l'adversaire, ou aux dieux, ou à lui-même, constituant toujours de nouveaux interlocuteurs, alors que tout ce qu'il dit est destiné au juge (Aquila, RLM, 25, sur l'apostrophe : « ... ce que nous disons (aïïoquimur) à l'adversaire, est adressé (allegentur) en fait au juge (Desbordes, 1986 : 35)

Lors du débat, les interventions de Macron étaient ponctuées de figures de pensée, principalement de la concession. Les exemples que nous allons présenter, illustrent la manifestation de la concession pour admettre les préoccupations ou les critiques de ses interlocuteurs tout en offrant une perspective plus nuancée. La concession lui permettait d'établir un dialogue avec ses opposants, de montrer son ouverture d'esprit et de construire une argumentation solide et équilibrée. Pour analyser et interpréter quelques séquences argumentatives de ce débat nous revenons au dénombrement obtenu et aux graphiques.

Graphique3 : Représentation du *mais* en rafales dans les séquences d'argumentation les plus pertinentes



Lecture et interprétation du graphique

L'épisode 5 est le plus représentatif en matière de connecteurs d'opposition, entre le troisième secteur et le onzième. Ce dernier à lui seul dessine une rafale de 12 occurrences sur 49 du *mais*. Et où l'on aborde textuellement les questions relatives à l'inflation, au travail, aux salaires, au pouvoir d'achat et aux retraites.

L'opposition exprimée par Macron sur l'inflation dans (1) : « [...] l'inflation est en train de se diffuser **mais** nous l'avons mieux maîtrisée que nombre de nos voisins ». Cette opposition s'est rencontrée avant le fait que l'inflation se propage, mais le gouvernement français affirme avoir mieux géré la situation que d'autres pays. Cela exprime une concession, reconnaissant que l'inflation est présente mais justifiée par les efforts la maîtrise de la situation de la part du gouvernement qui est le sien. Il admet donc que l'inflation existe mais affirme que la situation est moins grave en France qu'ailleurs.

(5) « [...] mais qu'est-ce qui se passe au fond si je devais donner un chiffre sur l'année 2022 ? Et bien la crise que nous sommes en train de traverser c'est 85 milliards d'euros de revenus de la nation en moins parce que l'essence, le gasoil que nous ne produisons pas **mais** que nous importons. »

Cette opposition met en évidence la crise économique causée par la dépendance aux importations d'énergie. Macron reconnaît en (p) qu'il y a un problème avec la production nationale d'énergie, mais il souligne en (p') que la France a réussi à mieux gérer cette crise que d'autres pays. Il admet que la crise affecte les revenus, mais insiste sur les mesures prises pour les protéger.

A la question de la journaliste : « Est-ce que l'État va continuer à aider les ménages et comment ? » Macron répond : « Alors pour les ménages d'abord, nos compatriotes qui nous écoutent, on va continuer d'aider mais en adaptant les choses comme je l'avais évoqué sur l'électricité le gaz [...] C'est beaucoup **mais** quand je regarde ce que ça devrait être c'est beaucoup moins c'est-à-dire que ça devrait être des hausses de plus de 100 %. ». Dans cette argumentation, *Mais* est toujours concessif. Il est utilisé pour introduire un élément qui semble contredire ou s'opposer à ce qui a été dit précédemment. Il permet d'admettre ou de reconnaître une réalité qui pourrait être perçue négativement par l'auditoire, mais qui est ensuite nuancée ou relativisée. Dans cet extrait, il est utilisé pour reconnaître que les hausses des prix de l'électricité et du gaz sont effectivement présentes, mais il est suivi d'une explication visant à en minimiser l'impact. Il permet ainsi à l'orateur de présenter une situation qui peut paraître négative de prime abord, mais qui est ensuite présentée sous un jour plus favorable.

L'opposition relative au sujet de l'augmentation des salaires et de la réforme des retraites : lorsque la journaliste lui pose la question : « pourquoi vous préférez les primes aux augmentations de salaire ? » Macron : répond : « **mais** parce que les augmentations de salaire ce n'est pas l'état qui les décide nous nous ne pouvons les décider. Ce qu'on a fait sur

beaucoup, on est en train de le faire pour nos enseignants on l'a fait pour nos soignants *mais* nous ne sommes pas une économie administrée »

En plus de son rôle adversatif, le *mais* a un effet discursif de justification ou d'explication. En introduisant l'idée opposée, l'orateur l'utilise pour justifier sa position et explique les raisons pour lesquelles les primes sont préférées aux augmentations de salaire. De cette manière, le *mais* contribue à l'effet discursif de légitimation de la décision prise par l'orateur en présentant des explications rationnelles et en établissant un lien logique entre les contraintes existantes et la préférence pour les primes.

Interrogé sur la question de l'économie et du marché européen Macron négocie la position de Marine Le Pen : « Ce que dit Mme Le Pen est vrai *mais* la préférence nationale à l'emploi c'est la fin du marché unique européen [...] C'est ce qui se passe aujourd'hui. Vous avez plein de transfrontaliers qui font ça. Et donc c'est toujours pareil avec vous, vous pensez qu'on peut faire la préférence nationale pour nous *mais* que les autres ne nous la demanderont pas. *Mais* le marché européen, c'est un marché de libre circulation des travailleurs et de libre circulation des marchandises. Et, ce que vous proposez, c'est de la casser. »

Ici l'emploi du *mais* est une stratégie d'argumentation qui vise à réfuter ou à contredire l'argument précédent de Mme Le Pen tout en renforçant sa position. D'une part, il vise la réfutation de l'argument adverse, en spécifie les conséquences négatives de la préférence nationale à l'emploi. Il souligne que cette politique serait incompatible avec le marché unique européen et limiterait la libre circulation des travailleurs. En mettant en évidence cette contradiction, Macron cherche à affaiblir l'argument de Mme Le Pen et à montrer que sa proposition est irréalisable dans le contexte de l'Union européenne. D'autre part, il tente d'exposer les conséquences en renforçant sa position afin de persuader l'auditoire en révélant les incohérences ou les problèmes de l'argumentation de son adversaire.

A l'une des questions relatives à l'économie: « Et eux ils disent peut-être pourquoi le gouvernement a refusé la taxation sur les superprofits? », Macron répond: « Ce n'est pas parce que d'abord je redis qu'on le fait c'est-à-dire qu'aujourd'hui on prélève les super profits pour financer ce que je viens de dire, *mais* on a un mécanisme au niveau européen homogène *mais* chacun retrouve sa part [...] on les leur enlève et c'est comme ça d'ailleurs qu'on finance le mécanisme d'aide d'accompagnement que je vous décrivais tout à l'heure donc on le fait *mais* après on confond tout dans le débat public.»

Mais dans cette argumentation couvre une fonction pédagogique‡. Il permet à Emmanuel Macron de clarifier et d'expliquer plus en détail la situation concernant la taxation des superprofits et son utilisation pour financer certaines mesures. En l'utilisant il fait une distinction entre le fait que l'Etat prélève effectivement les superprofits pour financer des programmes spécifiques, mais que cela s'inscrit dans un mécanisme européen homogène où

‡ La fonction pédagogique est une conséquence des autres fonctions. Dans le domaine politique, qui est souvent marqué par la manipulation, même lorsque celle-ci est utilisée à des fins pédagogiques, il est essentiel de fournir un discours structuré et cohérent pour susciter l'adhésion, maîtriser l'information et faciliter le changement ou la reproduction du système politique

chaque pays retrouve sa part. Cette distinction vise à éclairer le public sur la manière dont cette taxation est mise en œuvre et comment les fonds sont utilisés, contribuant ainsi à la compréhension et à l'éducation du public sur cette question.

En somme, le connecteur *mais* a été déployé par Macron lors de ce face-à-face pour adoucir ou atténuer les désaccords, pour négocier, pour reconnaître les points de vue opposés tout en maintenant sa position et en se présentant comme ouvert au dialogue et au compromis. Ce qui peut être essentiel afin parvenir à un consensus et favoriser la collaboration dans le domaine politique.

Le *mais* a également fait l'objet d'un sentiment d'anticipation, de surprise en contrastant les statistiques, voire de renverser des attentes, captiver l'attention du public et introduire des informations inattendues ou contrastées appuyées par des statistiques. Il a en outre contribué à la construction et à la représentation de son identité politique. Selon les contextes, l'usage du *mais* a pu signaler une position plus modérée ou centriste, car il lui a offert la possibilité de reconnaître les perspectives opposées sans les rejeter complètement. Il s'en est servi par moment pour exprimer une fonction pédagogique dans son discours, qui a consisté à informer, éduquer et instruire le public sur des questions politiques, sociales et économiques. Cette fonction vise dans le processus argumentatif, l'explication des idées, des politiques et des positions des acteurs politiques de manière claire et compréhensible. Aussi élever le niveau de connaissances et de conscience civique des électeurs en leur fournissant des informations pertinentes et en les aidant à comprendre les enjeux et les conséquences de leurs choix politiques.

Cependant, il est important de souligner que la perception de ces chiffres peut varier selon les différents publics. Selon les sondages réalisés par les chaînes de télévision susmentionnées, certains citoyens ont apprécié la capacité d'Emmanuel Macron à utiliser les contrastes et les concessions, y voyant une démonstration de souplesse et de pragmatisme. D'autres ont interprété ces figures comme des stratégies de manipulation, remettant en question l'authenticité de son discours politique. Il convient également de noter les risques de manipulation et de polarisation associés à l'utilisation de ces pourcentages lorsqu'ils sont utilisés de manière abusive, peuvent entraîner des distorsions de la réalité et une simplification excessive des enjeux.

« Nous ne parlons pas pour dire quelque chose, mais pour obtenir un certain effet ». dit J. Goebbels (cité par Dorna, 1995 : 131). C'est pour affirmer que le discours politique a toujours revendiqué l'efficacité comme objectif principal. Il tend à influencer l'auditoire et de le pousser à agir en réponse au discours politique. Dans ce contexte, le recours aux contrastes dans le discours politique est une stratégie utilisée par E. Macron, pour renforcer la persuasion. Cette approche pragmatique de cette figure de langue, voulait examiner son utilisation dans des contextes concrets et réels, plutôt que de les considérer de manière abstraite ou académique. Elle a cherché à comprendre comment ces connecteurs d'opposition ont réellement influencé les interactions et contribué à l'évolution cognitive. Le discours a été analysé à travers son aspect linguistique pour déduire que ces choix discursifs ne sont pas le fruit du hasard, mais résultent d'une activité mentale préalable, c'est-à-dire d'une réflexion et d'une planification de la part du candidat. Ce discours est donc conçu de manière stratégique,

avec un programme d'action qui vise à atteindre des objectifs spécifiques. Les effets de ce discours peuvent varier en fonction de différents facteurs qui incluent les caractéristiques de l'auditoire, telles que ses valeurs, ses croyances et ses attentes, ainsi que la situation de communication dans laquelle le discours est présenté. L'exploration, ne s'arrête guère aux effets des concessions comme stratégie de persuasion, mais aussi à la négation comme autre figure de langue largement enregistrée selon les statistiques offertes par la démarche lexicométrique. C'est à cet aspect que pourrait être consacré un prolongement de la présente étude.

BIBLIOGRAPHIE

Béguelin, M.-J, « Constructions concessives à auxiliaire modal (en avoir beau, pouvoir bien, etc.), in Encyclopédie Grammaticale du Français, 2022, pp 1-70. Disponible sur : http://www.encyclogram.fr/notx/040/040_Texte.pdf, [consulté le 10 juin 2023].

Bélanger, A-J, « La communication politique, ou le jeu du théâtre et des arènes », in, Hermès, vol 3, n°17-18, CNRS,1995, Mis en ligne le 24/10/2013, pp 125-143. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-hermes-page-125.htm> [consulté le 13 avril 2023].

Bentahar, J, « Vers une approche pour la modélisation du dialogue basée sur les engagements et les arguments », in Modèles formels de l'interaction, Herzog *et al.* (eds), 2003, pp 19-28. Disponible sur : https://www.researchgate.net/publication/255637969_ [consulté le 20 mai 2023].

Charaudeau, P, Maingueneau, D. *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.

Desbordes, F, « L'énonciation dans la rhétorique antique : les figures de pensée. In, Histoire Épistémologie Langage, tome 8, fascicule 2, 1986. Histoire des conceptions de l'énonciation, pp.25-38. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/hel_0750-8069_1986_num_8_2_2221, [consulté 16 mai 2023].

Dorna, A, « Les effets langagiers du discours politique », CEPS, Université de Caen, in : Hermès, n°16, CNRS Éditions/1995, pp. 131-146. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-1995-2-page-131.htm>, [consulté le 11 juin 2023].

Dubois, J, Dubois-Charlier, F, *La concession*. Dans J. Moeschler et A. Reboul (Eds.), Dictionnaire encyclopédique de pragmatique, Paris, Seuil, 2002, pp. 254-256.

Ducrot, O. *Dire et ne pas dire, Principes de sémantique linguistique*, Collection savoir : sciences, Paris, Hermann, 2003.

Fontanier, P. *Les figures du discours*. Paris, Flammarion, 1977.

Gauthier, G, « L'argumentation stratégique dans la communication politique : le débat télévisé », vol, 17, hiver 1990 L'Allier, Bertrand, Politique, pp 113–141. Disponible sur : <https://www.erudit.org/fr/revues/po/1990-n17-po2522/040650ar.pdf>, [consulté le 10 avril 2023].

Grevisse, M, *Le bon usage, grammaire française*, Paris-Gembloux, Duculot, 1988.

Habert, H, « Enonciation et argumentation : Oswald Ducrot ». In, Mots, n°5, octobre 1982, en hommage à Robert-Léon Wagner. pp. 203-218. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1982_num_5_1_1083[consulté le 15 mai 2023].

Macé, S, « Reggiani, Christelle, Initiation à la rhétorique », L'information grammaticale 95, 2002, p 54, Paris : Hachette Supérieur, coll. «Ancrages», [compte-rendu], Disponible sur: https://www.persee.fr/doc/igram_0222_9838_2002_num_95_1_2660_t1_0054_0000_1[Consulté le 13 juin 2023].

Miniac, C, « Logique et linguistique par Oswald Ducrot », (Compte-rendu), 1969/ 1, pp. 75-76, Recherches en didactique du français maternel, Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/reper_0755-7906_1969_num_1_1_967_t1_0075_0000_2[Consulté le 02 juin 2023]

Mosegaard H-M-. B, Visconti, J. « Connexion adversative, Tendances actuelles de la sémantique diachronique et de la pragmatique » Revue Romane 46(2), 2011, Disponible sur : <https://www.researchgate.net/publication/263216761>, [consulté le 2 mai 2023].